



DISTRICT DE FOOTBALL DES DEUX-SÈVRES



COMMISSION DÉPARTEMENTALE SPORTIVE

PROCÈS-VERBAL N° 02 – REUNION DU 08 AOUT 2025

Président :	M. GODET Jean-Pierre
Vice-Président :	M. GILBERT Francis
Secrétaire :	M. PETIT Jean-Jacques
Membre présent :	
Membre coopté :	
Membre excusé :	
Membres en consultation par voie électronique :	Mme GEOFFRIAUD Marie-Christine MM. BAUDOUIN Gilles, GODET Jean-Pierre, PETIT Jean-Jacques, RAMBAUD Alexandre

MODALITÉS DE RECOURS

Toutes les décisions sont susceptibles d'Appel devant le Bureau du District dans les formes réglementaires, dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée. Les frais de procédure, soit la somme de 77.00 €, seront débités du compte du club appelant. Pour les décisions concernant les matches de Coupes, le délai est ramené à 2 jours francs.

Pour les championnats, les règlements appliqués sont ceux de la Fédération Française de Football et de la Ligue de Football Nouvelle Aquitaine.

Important : l'article 26 des Règlements Généraux de la LFNA s'applique également à nos championnats de District.

Les membres de la commission ci-dessous, licenciés dans les clubs, ne prennent part ni aux débats ni aux décisions, lorsque leur club est concerné :

- ✚ M. GODET Jean-Pierre – FC Inter Bocage
- ✚ M. GILBERT Francis – ES AFP
- ✚ M. PETIT Jean-Jacques – US Vrère St Léger de Montbrun
- ✚ M. RAMBAUD Alexandre – L'Absie Largeasse MC
- ✚ Mme. GEOFFRIAUD Marie Christine – ES AFP
- ✚ M. BAUDOUIN Gilles – US Pexinoise

Le procès-verbal n°01 du 03 juillet 2025 est adopté à l'unanimité des membres présents.



COMMISSION DÉPARTEMENTALE SPORTIVE

Procès-Verbal n°02 / Réunion du 08 août 2025

Saison 2024 / 2025

Match n° 28726755 Pays de l'Ouin (2) / Nueillaubiers (3) en séniors D4, Poule A du 18 Mai 2025

Arbitre : M. DUFLOS Jimmy

Dossier transmis par la Commission Régionale d'Appel (Ligue Nouvelle Aquitaine) : « Appel N°96 du club de FC NUEILLAUBIERS », issu de la réunion du 15 Juillet 2025 et mis en ligne le 23 Juillet 2025.

La commission Sportive du District 79 prend note et enregistre la décision de la commission Régionale d'Appel (Ligue Nouvelle Aquitaine) avec le PV N°96 du 23 Juillet 2025 à savoir :

- Sur la forme : « Confirme la décision de la Commission Départementale d'Appel du District des Deux-Sèvres en ce qu'elle a déclaré la réserve d'avant match et sa confirmation régulièrement posées par le club du FC PAYS DE L'OUIN. »
- Sur le fond : « Confirme la décision de la Commission Départementale d'Appel du District des Deux-Sèvres en ce qu'elle a donné match perdu par pénalité à l'équipe du club du FC NUEILLAUBIERS (0-3, -1 point) pour en attribuer le bénéfice à celle du club du FC PAYS DE L'OUIN (3-0, + 3 points). »

Pour rappel : cette décision confirme les décisions des Commissions Litiges et Contentieux du District 79 avec son PV n°39 du 22 mai 2025 et d'Appel avec son PV n°11 du 11 juin 2025.

De ce fait, validation des deux poules Séniors suivantes pour saison 2025/2026 :

DIVISION 3 - POULE A
BEAULIEU BREUIL ES 2
BOISME CLESSE
BUSLAURS THIREUIL
CO CERIZAY 3
ES TERVES 2
CLAZAY BOCAGE FC
FAYENOIRTERRE ES
FC3C 2
INTERBOCAGE 2
L'ABSIE LARG MOUT
PAYS DE L'OUIN FC 2
ST AMAND / SEVRE

DIVISION 4 - POULE A
AUBINRORTHAIS ES 3
BEAULIEU BREUIL 3
BRESSUIRE COMORIENNE 2
BREUIL BERNARD AS
CERIZAY PORTUGAIS 2
FC3C 3
INTERBOCAGE FC 3
L'ABSIE LARG MOUT 2
MONCOUTANT SA 3
MONTRAVERS FC
NEUILLAUBIERS FC 3
PAYS DE L'OUIN FC 3



COMMISSION DÉPARTEMENTALE SPORTIVE

Procès-Verbal n°02 / Réunion du 08 août 2025

DECLARATIONS DE MATCHES AMICAUX SENIORS

Rappel : la déclaration est fortement conseillée pour des raisons d'assurance et seuls les joueurs licenciés sont autorisés à participer aux rencontres.

Vendredi 08 août 2025

- Echiré St Gelais 1 / Pays Mellois 1 à 19h30 au stade de St Gelais.
- Sud Gâtine 1 / Pays Maixentais 1 à 20h au stade de Mazières en Gâtine.
- Avenir 79 1 / Parthenay Viennay 1 à 19h15 au stade de Villiers en Plaine.
- St Sauveur 1 / FC3C 1 à 19h30 au stade de St Sauveur.
- Buslours Thireuil 1 / Niort Pexinois 1 à 19h30 au stade de Fenioux.

Samedi 09 août 2025

- CO Cerizay 1 / Nueillaubiers 1 à 18h au stade Roger Quintard de Cerizay.
- Moncutant 1 / Thouars Foot 79 2 à 17h au stade de Moncutant.
- Niort St Liguairé 1 / Alliance 3B à 15h au stade de St Liguairé.

Dimanche 10 août 2025

- Interbocage 1 / Pays de l'Ouin 1 à 15h au stade Marchand de Combrand.
- Coulonges Thouarsais 1 / Fayenoirterre 1 à 15h au stade de Coulonges Thouarsais.

Mardi 12 août 2025

- Pays Mellois 1 / Pays Maixentais 1 à 19h30 au stade du Pinier de Melle.
- St Sauveur 1 / Echiré St Gelais 1 à 20h au stade de Pomapire.

Mercredi 13 août 2025

- CO Cerizay 1 / Thouars Foot 79 1 à 19h45 au stade Roger Quintard de Cerizay.
- Sud Gâtine 3 / Viennay Gâtine 1 à 20h30 au stade de Mazières en Gâtine.
- Parthenay Viennay 2 / St Aubin le Cloud 1 à 20h au stade des Grippeaux.
- Paizay le Tort 1 / Aigondigné 1 à 20h au stade de Paizay le Tort.

Jedi 14 août 2025

- Pays Mellois 2 / Lezay 1 à 19h30 au stade du Pinier de Melle.

Vendredi 15 août 2025

- St Sauveur 1 / FC Autize 1 à 15h30 au stade de St Sauveur.
- St Sauveur 2 / FC Autize 2 à 17h30 au stade de St Sauveur.

Samedi 16 août 2025

- Thouars Foot 79 2 / Vaillante Angers 2 à 17h au stade P.Morin de Thouars.
- Thouars Foot 79 3 / Vaillante Angers 3 à 17h au stade P.Morin de Thouars.

Dimanche 17 août 2025

- Interbocage 1 / Cheffois 1 à 14h au stade Marchand de Combrand.
- Interbocage 2 / Cheffois 3 à 16h au stade Marchand de Combrand.
- Coulonges Thouarsais 1 / Voulmentin 1 à 15h au stade de Coulonges Thouarsais.

Mercredi 20 août 2025

- Pays Mellois 2 / Périgné 1 à 19h30 au stade Beausoleil de Melle.
- CO Cerizay 1 / Chamois Niortais St Florent 1 à 20h30 au stade Roger Quintard de Cerizay.



COMMISSION DÉPARTEMENTALE SPORTIVE

Procès-Verbal n°02 / Réunion du 08 août 2025

- Interbocage 1 / Puy Maz Tess 1 à 19h30 au stade Marchand de Combrand.
- Beaulieu Breuil 2 / Coulonges Thouarsais 1 à 20h au stade de Breuil Chaussée.
- Augé Azay 1 / Niort Souché 1 à 20h au stade de Cerzeau.

Vendredi 22 août 2025

- Venise Verte 1 / Buslaur Thireuil 1 à 20h au stade de Magné.
- Niort St Liguair 1 / Avenir 79 1 à 19h au stade de St Liguair.

Samedi 23 août 2025

- CO Cerizay 1 / Pouzauges 1 à 19h au stade Roger Quintard de Cerizay.
- Interbocage 1 / Nueillaubiers 2 à 19h30 au stade Marchand de Combrand.
- Moncoutant 1 / Montilliers 1 à 16h au stade de Moncoutant.
- St Sauveur 2 / Moncoutant 2 à 16h au stade de St Sauveur.
- St Sauveur 1 / Thouars Foot 79 3 à 18h au stade de St Sauveur.

Dimanche 24 août 2025

- Interbocage 2 / Aubinrorthais 3 à 19h30 au stade de La Petite Boissière.

Mardi 26 août 2025

- Pays Mellois 3 / Avenir 79 3 à 19h30 au stade Beausoleil de Melle.
- Venise Verte 1 / SCALMC 1 à 20h au stade de Magné.

Mercredi 27 août 2025

- Interbocage 2 / Chatillon Pompaire 1 à 19h30 au stade de La Petite Boissière.
- St Sauveur 2 / Coulonges Thouarsais 1 à 20h au stade de St Sauveur.
- Sud Gâtine 1 / Celles Verrines 1 à 20h au stade de Mazières en Gâtine.
- Moncoutant 1 / St Laurent Malvent 1 à 19h30 au stade de Moncoutant.
- Parthenay Viennay 3 / Buslaur Thireuil 1 à 19h30 au stade des Grippeaux.
- Augé Azay 1 / Pamproux à 20h au stade de Cerzeau.
- Venise Verte 2 / Chauray 4 à 20h au stade de Magné.
- Buslaur Thireuil 1 / Parthenay Viennay 3 à 19h30 au stade de Fenioux.

Vendredi 29 août 2025

- Parthenay Viennay 4 / St Aubin le Cloud 3 à 20h au stade de Grippeaux.

Samedi 30 août 2025

- Thouars Foot 79 2 / FC Bressuire 2 à 18h30 au stade de Vrère.

Dimanche 31 août 2025

- Interbocage 2 / Les Epesses 3 à 15h30 au stade Marchand de Combrand.

Mardi 02 septembre 2025

- FC3C 2 / Coulonges Thouarsais 1 à 20h au stade de Courlay.
- Parthenay Viennay 3 / Sud Gâtine 2 à 20h au stade des Grippeaux.

Mercredi 03 septembre 2025

- Venise Verte 1 / Pays Miaxentais 1 à 20h au stade de Magné.
- Buslaur Thireuil 2 / Avenir 79 3 à 19h30 au stade de St Laur.



COMMISSION DÉPARTEMENTALE SPORTIVE

Procès-Verbal n°02 / Réunion du 08 août 2025

Vendredi 05 septembre 2025

- Augé Azay 2 / Pays Néo Créchois 4 à 20h au stade de Cerzeau.
- Sud Gâtine 3 / Vasles 2 à 20h au stade de Mazières en Gâtine.

Dimanche 14 septembre 2025

- Interbocage 3 / Beaulieu Breuil 3 à 15h au stade Marchand de Combrand.

DECLARATIONS DE MATCHES AMICAUX JEUNES

Rappel : la déclaration est fortement conseillée pour des raisons d'assurance et seuls les joueurs licenciés sont autorisés à participer aux rencontres.

Samedi 30 août 2025

- Loudun / Verchers Martignes en u18F à 16h au stade de Loudun.

COURRIERS

- Du club de **Brulain** concernant un désidérata de son équipe D5 la saison prochaine. Pris note.
- Du club du **FC3C** concernant une demande sur un muté supplémentaire affecté à FC3C 2. Pris note.

ARRETES MUNICIPAUX

Reçu de la commune de St Martin de St Maixent jusqu'au 21 août 2025 inclus.

DECLARATIONS TOURNOIS / RASSEMBLEMENTS

Frais de déclaration Tournois / Plateaux : 26 €

➤ Du club de **Gatifoot** : tournois u11 / u13 le samedi 13 septembre 2025 au stade de Secondigny. A titre exceptionnel, étant donné que la date de la demande est antérieure à celle de la parution du projet de calendrier départemental, la commission des jeunes autorise l'organisation dudit tournoi à la date demandée. Aucune dérogation ne sera apportée la saison prochaine.

Tournois / Plateaux autorisés sous réserve que tous les joueurs/joueuses soient licencié(e)s F.F.F. et que ce jour-là, le terrain ne soit pas occupé par une compétition officielle.

Le Secrétaire
Jean-Jacques PETIT

Le Président
Jean-Pierre GODET